

ASTRALPOOL – CHLORE LENT 250g



Traitement au trichlore pour désinfecter la piscine

- Dissolution lente et désinfection continue
- Chlore stabilisé, prolonge l'action du désinfectant sur la durée
- Hautement concentré

TABLET	DURÉE	TOUS TYPES DE PISCINE	DOSAGE
 250G	 Hebdomadaire		1 GALET POUR 25m³

PROPRIÉTÉS

Aspect	Solide dans les compacts
Couleur	Blanc
pH (1%)	2 - 3

CARACTÉRISTIQUES

Composé solide non comburant, à dissolution lente et continue, de haute qualité, pour la désinfection et le maintien de l'eau cristalline et hygiéniquement pure. Ce produit ne doit pas entrer en contact direct avec les piscines en liner, polyester ou vinyle, ou peintes, car il peut provoquer une décoloration.

COMMENT L'UTILISER

Filtration en marche, introduisez le galet dans le panier du skimmer. Le chlore résiduel libre doit être compris entre 0,5 et 2 mg/l, il doit être facilement mesuré à l'aide d'une bandelette d'analyse Blue check. Ce contrôle doit être effectué au moins 1 à 2 fois par semaine. Il est essentiel que tout le volume d'eau de la piscine soit filtré quotidiennement.

DOSAGE

Traitement d'entretien: Une fois le pH de l'eau ajusté, le traitement d'entretien peut être effectué de différentes manières:

A) Placez dans les paniers des skimmers 1 galet de Chlore Lent ASTRALPOOL pour chaque 25 m³ d'eau tous les 7 à 10 jours.

B) Dans les installations où un distributeur à galet est utilisé, remplissez-le de Chlore lent galet ASTRALPOOL, puis faites circuler l'eau dans le distributeur.

C) Placez dans un doseur flottant 4 galets de 250 g, l'ouverture de diffusion doit être réduite au 3/4.

Ces doses sont indicatives et peuvent être modifiées en fonction des caractéristiques de chaque piscine, du climat, etc.

Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Dangereux. Respecter les précautions d'emploi. Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement. TP2.